

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-2045/SG/FP portant intégration du personnel dans le cadre des enquêteurs adjoints de Police .

n° 75-2045/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
4 novembre 1975

Numéro JO
n° 22 du 25/11/1975

Date du numéro
25 novembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

Les gardes territoriaux ci-après sont intégrés pour compter du 1er avril 1975 dans le cadre des enquêteurs adjoints, selon les modalités suivantes :

Art. 2

— Pour compter du 1er avril 1975 les gardes territoriaux visés à l'article premier ci-dessus sont radiés du contrôle du personnel de la garde territoriale.